



Guillaume PEPY
Président du directoire

<https://www.sncf.com/fr/engagements/enjeux-rse/environnement>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SNCF DANS *act4nature*

SNCF est une entreprise citoyenne et proche des territoires. Favoriser la biodiversité, c'est travailler avec son environnement, en synergie avec les territoires, et dans l'esprit d'une meilleure intégration. Avec ses 32 000 km de lignes, ses 100 000 hectares d'emprise, ses 3 000 gares et plusieurs centaines de sites ferroviaires, le réseau ferroviaire est une immense trame tissée au fil du temps qui irrigue l'ensemble du territoire et interagit donc en permanence avec la nature. Par son activité, SNCF est directement concernée, car elle impacte la biodiversité mais possède également des emprises pouvant l'abriter et la préserver. Agir en faveur de la biodiversité, ce n'est pas seulement une nécessité, c'est également renforcer un atout pour SNCF dont les emprises constituent des opportunités pour la biodiversité, en synergie avec les territoires.

C'est pourquoi la SNCF s'est engagée à lancer en 2018, dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années et pour les structurer, une nouvelle étape avec la publication du document d'orientation « démarche biodiversité » transverse à toutes les activités du groupe ferroviaire.

La biodiversité constitue un des enjeux majeurs inscrits dans la politique RSE de SNCF Réseau, contributive de la stratégie de l'entreprise, dont l'engagement n° 6 vise à « respecter les écosystèmes naturels en tant que bien commun ». Elle est donc intégrée dans la stratégie d'entreprise et le contrat de performance avec l'État (restauration des continuités écologiques) qui font l'objet d'un reporting annuel.

L'engagement commun est fondamental et donne du sens. SNCF s'inscrit dans de nombreux partenariats d'entreprises orientés sur les sujets d'environnement tels que EpE, Orée, le CILB, le comité 21, etc.

Le groupe SNCF participe au financement de projets de recherche et est membre sommes membres du COS de la FRB.

Le présent engagement s'inscrit dans la continuité de l'ensemble des actions déjà conduites, en donnant une ampleur supplémentaire aux ambitions, à la hauteur des enjeux qui affectent la biodiversité en France et dans le monde.

Aussi, notre entreprise s'engage à :

■ Sur son patrimoine (réseau ferroviaire, friches, bâti)

Engagement n° 1

Partout où cela est possible, faire de nos corridors d'infrastructure des corridors écologiques et contribuer ainsi à la trame verte et bleue par une gestion adaptative des abords des voies ferrées et par le déploiement de conventions d'entretien avec des tiers (engagements communs 3, 5, 6). Nombre de conventions d'entretien mises en place avec des tiers pour rouvrir les milieux.

Déjà en cours, action en continu.

Engagement n° 2

Restaurer les continuités écologiques des cours d'eau à travers un programme spécifique ou à l'occasion des projets d'aménagement du réseau existant (engagements communs 3, 5).

Nombre de continuités écologiques des cours d'eau rétablies sur les 110 inscrits sur la liste 2.

Déjà en cours.

Objectif :

résorber 50 % des discontinuités hydroécologiques d'ici 2025 (avec l'ambition d'atteindre 100 % en 2030).

Engagement n° 3

Réduire les heurts avec la faune sauvage (engagement commun 3) en adoptant des approches globales et concertées avec les acteurs des territoires, en expérimentant différents dispositifs et en partageant données et résultats avec les parties prenantes.

Nombre de heurts (avec impact régularité) par an.

Déjà en cours, action en continu.

Engagement n° 4

Évaluer le potentiel écologique de notre foncier à des fins de valorisation écologique (engagement commun 4)

Nombre de sites étudiés et surface de parcelles valorisées

Action en continu, initiée dans 2 régions.

Engagement n° 5

Poser un autre regard sur la végétation en gare et dans les sites ferroviaires par la gestion raisonnée des espaces verts qui les entourent, permettant de favoriser la biodiversité (engagement commun 4).

% de gares et sites ferroviaires en mettant en œuvre une gestion raisonnée de ses espaces verts.

Déjà en cours, action en continu.

■ Dans le cadre de ses projets de développement et de modernisation du réseau ferroviaire

Engagement n° 6

Renforcer la démarche ERC (Éviter/Réduire/Compenser) dans notre processus d'écoconception des projets (engagement commun 5). Assurer une gestion pérenne de nos sites de compensation (avec effectivité des mesures préconisées : mise en place d'un système de traçabilité).

Date de mise en place du dispositif de traçabilité.

Déjà en cours – action en continu avec jalon en 2020.

Engagement n° 7

Garantir l'utilisation de 100 % de bois certifiés pour nos traverses (achetées en France et hors de France) par la recherche et le contrôle des filières bois écoresponsables. (engagement commun 4).

Pourcentage effectif de bois certifiés / partenariats avec des organismes de la filière.

Réalisé en 2018, à poursuivre.

Engagement n° 8

Renforcer les contrôles de mise en œuvre des recommandations pour préserver la biodiversité imposées par les référentiels travaux dans le cadre des chantiers.

Déjà en cours – action en continu.

■ En s'appuyant sur la valeur collective du groupe

Engagement n° 9

Renforcer les formations/sensibilisations spécifiques à la biodiversité appliquées aux métiers (engagement commun 8).

Nombre d'actions et nombre d'agents sensibilisés.

Déjà en cours – action en continu.

Engagement n° 10

Contribuer à la connaissance par la promotion d'outils de sciences participatives auprès des collaborateurs citoyens en collaboration avec les associations environnementales (engagement commun 8).

Nombre d'actions de sensibilisation/Nombre de collaborateurs contributeurs aux outils développés par la LPO.

Déjà en cours – action en continu.

Engagement n° 11

Contribuer au plan de lutte contre les plantes invasives pour protéger la biodiversité et la santé de nos agents et des riverains (engagements communs 4 et 5).

Nombre et étendue de sites faisant l'objet d'actions.

Déjà en cours – action en continu.

Engagement n° 12

Intégrer dans les missions de la fondation SNCF le mécénat de compétences en faveur d'actions de protection de l'environnement, et tout particulièrement de la biodiversité (engagement commun 8).

Nombre de missions proposées et remplies.

Action initiée au second semestre 2018 – action en continu.

■ Avec ses parties prenantes et les cercles de progrès

Engagement n° 13

Poursuivre les différents partenariats engagés avec les acteurs de la biodiversité et le dialogue privilégié avec le monde associatif (engagements communs 2, 9).

Nombre de partenariats/ montants des partenariats.

Déjà en cours – action en continu.

Engagement n° 14

Être force d'entraînement auprès des investisseurs pour les inciter à investir dans les placements ISR (Green Bonds) (engagement commun 3, 11).

Montant des Green Bonds climat/biodiversité (reporting annuel).

Initié en 2017 pour un montant de 2,65 Mds€.

Démarche reconduite les années suivantes.

Engagement n° 15

Poursuivre notre engagement dans la recherche sur la biodiversité à la FRB et dans le programme de recherche ITTECOP et mettre en œuvre les résultats obtenus (engagement commun 2)

Budget dédié à la recherche.

Déjà en cours – renouvelé chaque année.

